

Caspar, P. (2021). *La famille, l'école, l'État. Un modèle helvétique, XVII^e-XIX^e siècles*. Peter Lang, 236 pages.

La Famille, l'école, l'État réunit vingt années de recherche de Pierre Caspar. Les neuf chapitres, qui sont des articles remaniés, montrent l'implication des familles dans le développement politique de l'instruction élémentaire dans la Principauté de Neuchâtel entre le 17^e et le milieu du 19^e siècle. Cette mouture permet donc de retrouver les thèmes de prédilection de l'auteur, comme le souci d'étudier en contrepoint à l'institutionnalisation de l'école, la place des familles et le rôle joué par des personnes plus modestes au niveau communal et dans les milieux populaires. Si ces thématiques avaient été déjà abordées par Ariès et Prost dans les années 1980, elles étaient restées depuis dans l'ombre. Il en a résulté une conception souvent tronquée de l'histoire de la relation entre l'école et les parents, qui avance que ces deux instances ne soient devenus partenaires que récemment. Or, et c'est la force du texte de Pierre Caspar, l'étude historique de l'éducation et de l'instruction pendant la période moderne montre que non seulement l'école et les familles collaboraient, mais l'école était au service de ces dernières. En étudiant le fonctionnement des écoles communales neuchâteloises, Pierre Caspar démontre que les communiens,¹ soit les ressortissants de la commune et donc en partie les parents, étaient responsables de nombreuses décisions concernant les écoles, comme l'engagement des régents ou l'établissement des règlements et des programmes. Sa perspective historique permet ainsi de prendre de la distance par rapport aux questions actuelles, parfois vives, qui concernent le dialogue entre le corps enseignant et les familles.

Le choix d'étudier Neuchâtel, qui deviendra un canton suisse en 1814, n'est pas anodin. Voisin de la France, cet espace a joui d'une relative autonomie par rapport au pouvoir prussien éloigné. Les communautés avaient donc toute la latitude nécessaire pour prendre les décisions concernant leur école. Pierre Caspar enrichit cette focale en faisant plusieurs comparaisons avec la France ou le pays de Vaud. De ce fait, les chapitres se font de nombreuses fois échos, voire se complètent, ce que leur ordonnancement ne permet pas toujours de repérer.

Après une brève introduction contextuelle, l'ouvrage présente le fonctionnement des écoles communales et les raisons qui poussent les parents à instruire leurs enfants. L'étude des dépenses communales souligne que les familles ne sont pas avares quant au financement des écoles, et ce alors que leur motivation première n'est pas d'instruire leur enfant dans une perspective de carrière. L'instruction recouvre un enjeu privé – celui d'établir un « capital immatériel » (p. 16) en acquérant les compétences de base (lire, écrire, compter) – et des enjeux sociaux. Deux chapitres complètent le propos en plongeant dans les politiques communales. Le chapitre 3 a pour focale le temps scolaire, qui va progressivement s'autonomiser du « temps social global » (p. 64), sous l'impulsion des communautés et non de celle de l'État comme on a tendance à le croire si on étudie la période après 1850. Le chapitre suivant porte sur les règlements communaux qui montrent l'implication des communiens dans la surveillance des écoles et donc leur familiarité avec les méthodes d'apprentissage. Partant du principe que nombre d'entre eux sont parents, Pierre Caspar en déduit qu'on y voit là l'implication des familles ; un glissement qui aurait mérité un complément statistique pour savoir si les communiens représentaient réellement une majorité de parents selon les communes et les périodes. En effet, certains habitants des communes dont les enfants fréquentaient l'école n'étaient pas communiens, et de ce fait ne prenaient pas part à la politique d'instruction. Les quelques chiffres fournis en conclusion de l'ouvrage soulignent d'ailleurs que la proportion d'élèves descendant-e-s de communiens n'était pas la même selon les époques. De plus, il aurait été utile de savoir dans quelle mesure les femmes pouvaient participer à la politique communale, car elles représentent tout de même une moitié des familles.

Les chapitres suivants montrent une autre richesse des travaux de Pierre Caspar, qui est de s'intéresser aux différentes couches sociales (bourgeoise, milieu agricole, juristes) et aux femmes. Ils soulignent l'implication de ces dernières dans l'instruction des enfants, comme épouses de régents (chapitre 5), comme mères ou comme sœurs, et le rôle central qu'elles jouent dans l'apprentissage de la lecture (chapitre 6). L'enseignement de la langue française est un des soucis majeurs des familles, et ce sont elles qui exigent son usage à l'école. Ainsi, « Ce n'est pas "l'école", mais les communiens actionnant librement leur école, qui ont "tué le patois". » (p. 115).

Les familles cherchaient en outre à envoyer à l'étranger leur progéniture pour apprendre l'allemand. Cette pratique du change a donné lieu à une abondante correspondance que l'historien étudie dans son deuxième chapitre pour identifier les valeurs éducatives familiales en France et en Suisse romande. À nouveau, le souci de la maîtrise de la langue transparait. L'ensemble des lettres démontre surtout « une vision très largement utilitaire des études » (p. 52), un constat qui nuance les déductions opérées dans le chapitre 1.

¹ L'expression « communien » n'est pas féminisée car le doute subsiste de savoir si à Neuchâtel les femmes avaient la possibilité de l'être. Dans certaines communes ailleurs en Suisse, seuls les hommes pouvaient en faire partie; et il a été jugé préférable ne pas risquer de biaiser le propos de Caspar en suggérant le fait qu'elles participaient directement à la politique communale.

Pas la suite, le livre contient deux études de cas. Le chapitre 8 offre une analyse micro du parcours scolaire d'un élève originaire du Jura neuchâtelois. Simon-Pierre Jacot-Guillarmod est un enfant scolarisé tardivement, après avoir reçu l'instruction principalement dans sa famille au sein de leur exploitation agricole. Son parcours, qui le mène en France pour devenir bachelier, souligne son instruction à la carte, et ce même lors de ses études au collège de Bienne. Simon-Pierre se destinait à une carrière juridique, comme certains de ses ancêtres. Ses études, plus amples que celles de ses aînés, témoignent de l'augmentation du niveau général d'instruction. La seconde étude s'intéresse quant à elle aux qualifications des ouvrières et ouvriers d'une fabrique d'indiennes et aux éventuels liens avec leurs résultats scolaires. Pierre Caspard identifie un mouvement général ascendant, où les enfants accèdent à un meilleur poste que leurs parents, et ceci en corrélation avec leur résultat d'examen d'admission à leur première communion. Cette corrélation s'explique par les attentes relativement analogues à l'école et dans l'industrie avec les compétences et les comportements au travail.

Finalement, la force de l'auteur est de manier adroitement différentes sources et d'y recourir à des fins autant statistiques qu'exemplaires. Au fil de l'ouvrage, archives comptables, règlementaires, examens, petites annonces dans la presse, journaux personnels, correspondance sont analysés finement et avec rigueur. L'auteur présente leurs particularités et donne quelques clés aux jeunes chercheur-e-s pour les aborder. Il rappelle que l'absence de certains thèmes dans les sources ne veut pas dire qu'ils n'étaient pas traités à l'époque. Simplement, en raison du système politique direct, de leur évidence ou du consensus qu'ils recueillaient, ils n'ont pas laissé de traces à la postérité dans les discours. Face à cette générosité méthodologique, l'absence d'une bibliographie qui situerait l'ouvrage dans l'historiographie peut être regrettée. Elle aurait montré que cette recherche permet de mieux connaître l'instruction à l'époque moderne, mais également de mieux saisir l'avènement des États enseignants dans la deuxième moitié du 19^e siècle. Comme conclut Caspard, un renversement s'est opéré : d'une école au service des familles, l'école est entrée au service de la Société, de la Nation, et les familles sont perçues comme un obstacle à l'action collective de l'instruction scolaire.

Emmanuelle Vollenweider, Université de Genève